

Lycée Albert Schweitzer
11, Allée Valère Lefèbvre
93340 Le Raincy

À l'attention de Monsieur le Recteur de l'Académie de Créteil

Objet : Demande de mise en place de groupes d'enseignement à effectifs réduits au lycée Albert Schweitzer

Impossibilité de maintenir les consignes de distanciation physique

- Impossibilité de maintenir une distance physique d'un mètre dans les salles de classe, de permanence, dans les couloirs, au réfectoire.
- S'il est possible d'éviter le brassage entre niveaux, il est toutefois impossible de l'éviter au sein d'un même niveau. En effet, l'éclatement du groupe classe induit par la réforme du lycée rend ce brassage inévitable.

Par conséquent, les impératifs et recommandations du protocole sanitaire sont inapplicables dans notre établissement.

Impossibilité d'appliquer des gestes barrières

- Compte-tenu de la configuration de l'établissement, il est impossible de procéder au lavage des mains tel qu'il est préconisé dans le protocole sanitaire. En cause, le manque de lavabos et de sanitaires.
- Compte-tenu du nombre d'élèves inscrits dans l'établissement, des cours sont maintenus dans des salles sans aération (pas de fenêtres).
- L'application des gestes barrières lors des temps de pause est impossible à faire respecter dans la mesure où nous manquons de personnel.

Par conséquent, les impératifs et recommandations du protocole sanitaire sont inapplicables dans notre établissement.

Impossibilité de limiter le brassage des élèves

- La distanciation physique est impossible matériellement dans le réfectoire. La capacité d'accueil est de 500 élèves pour 1800 élèves dans l'établissement, sur une durée de 3 heures de service.
- La circulation dans les couloirs de l'établissement constitue le problème majeur. Avec 1 mètre 40 de largeur de couloir, les embouteillages sont systématiques et inévitables.
- Tous les élèves du pré-bac sont en récréation au même moment.

Par conséquent, les impératifs et recommandations du protocole sanitaire sont inapplicables dans notre établissement.

Impossibilité de respecter les consignes de nettoyage et de désinfection des locaux et matériels

- Le manque d'agents de service ne permet pas le nettoyage quotidien des salles de cours, des poignées de porte, des tables du réfectoire après chaque service.

Par conséquent, les impératifs et recommandations du protocole sanitaire sont inapplicables dans notre établissement.

Impossibilité de proposer une formation pratique aux élèves

- Les élèves n'ont pas bénéficié et ne bénéficient pas d'une formation pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières dont l'hygiène des mains, le port du masque ni d'une explication concernant l'actualisation des différentes mesures.

Nous demandons la mise en place de groupes d'enseignement à effectifs réduits au lycée Albert Schweitzer, compte-tenu de cet état de faits, ainsi que le protocole sanitaire le prévoit : *« Si la situation sanitaire locale le justifie ou si un établissement au regard de sa taille et de son organisation n'est pas en mesure de respecter les règles posées par le présent protocole, un enseignement à distance pourra être partiellement mis en œuvre, avec l'accord et l'appui du rectorat. »*¹

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Les enseignants du lycée Albert Schweitzer réunis en assemblée générale le 3 novembre 2020

A Le Raincy

¹ *PROTCOLE SANITAIRE – GUIDE RELATIF AU FONCTIONNEMENT DES ECOLES ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS LE CONTEXTE COVID-19 POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021 – 2 novembre 2020 Page 8 / 8*